

Oui à Voulgézac et Bors-de-Montmoreau

■ Le tribunal administratif rejette le recours contre le projet de carrière à Voulgézac

■ Et relance le projet solaire de Bors-de-Montmoreau.

Le tribunal administratif de Poitiers a rejeté le recours déposé par l'association «Non à la carrière de Voulgézac et ses environs» (NCVE) qui espérait faire annuler l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation d'une carrière par la société Garandean à Voulgézac. En revanche, les juges ont retenu le recours déposé par la société Valéco dont le permis de construire pour une centrale photovoltaïque de 33 hectares n'avait pas été accordé par la préfecture sur la commune de Bors-de-Montmoreau.

Déception chez les riverains

Dans le premier cas, les juges n'ont pas retenu les arguments de l'association de riverains qui évoquait des atteintes graves à l'environnement, à proximité d'une zone naturelle. Ce projet de carrière s'étend sur 27,5 hectares au lieu-dit «Maine-Davids». La société Garandean (CDMR) a obtenu une autorisation d'exploitation de dix-huit ans pour extraire 300 000 à 400 000 tonnes de granulats par an. Marie-Claude Renault, l'une de ses responsables de l'association NCVE, qui se bat contre ce projet depuis 2008, reconnaît une certaine déception. Pour autant, l'association n'a pas encore décidé de faire ou non appel. «Nous en déciderons ensemble



Les agriculteurs de Bors-de-Montmoreau comptent toujours sur cette centrale photovoltaïque pour valoriser leurs terres.

» Cette carrière, bien située avec son embranchement ferroviaire, constitue une réserve d'avenir.

Un projet oublié et réactif

et après une lecture attentive du jugement avec notre avocat», indique-t-elle. Sachant que l'association n'entend pas se lancer dans un nouveau combat si elle l'estime perdu d'avance. De son côté Laurent Richard, le P-DG de CDMR, est évidemment satisfait de cette décision «d'autant que les autorisations d'exploitation sur de nouveaux sites sont très rares». Mais il n'a pas l'intention de se précipiter. À l'origine cette carrière devait permettre d'alimenter les chantiers pépinières de la ligne à grande vitesse (LGV) pour des

Un projet oublié et réactif

À Bors-de-Montmoreau, le projet de centrale photovoltaïque est porté par la société Valéco. Il s'étend sur 33 hectares et la centrale a été conçue pour produire 11 416 mégawatts grâce à l'implantation de 152 220 panneaux. L'investissement est de l'ordre de 25 millions d'euros. Les terres appartenant à plusieurs agriculteurs très intéressés pour valoriser des parcelles de faible qualité. «C'est une bonne nouvelle pour nous. On ne savait plus trop où en était ce projet. Mais je sais que cela risque d'être encore long», confie Pascal Montigaud, l'un de ces propriétaires.

Et pour cause, Anthony Rol, le chef de projet, s'il se satisfait de la décision, ne crie pas encore victoire. «Nous allons devoir motif le dépôt d'un nouvel examen du permis de construire auprès de la préfecture qui aura deux mois pour statuer, sachant que le tribunal a rejeté le premier permis aussi pour des raisons de forme», indique-t-il. Et si le permis est finalement accepté, le projet ne verra pas pour autant le jour. «Tout cela dépendra des appels d'offres lancés par le ministère de l'Environnement et des tarifs qu'il accordera», explique-t-il.

En clair: régulièrement tous les deux ans, le ministère lance un appel à projets pour du photovoltaïque avec un prix au kilowatt proposé par le porteur de projet. Le plus souvent l'état retient les projets les plus rentables, situés surtout dans le sud de la France. «Alors qu'en Charente, à coût égal, la production est de 15% inférieure», explique Anthony Rol. Valéco, qui a remporté une première bataille, n'ira au bout de son projet que si elle a l'assurance de sa rentabilité.

Jean-Marie Goreau dédicace

L'écrivain charentais Jean-Marie Goreau (photo ci) sera demain à l'espace culturel du centre Leclerc de Barbezieux de 10h à 12h et de 14h à 17h pour dédicacer son dernier ouvrage «Dits du silence, esquisses charentaises», paru aux éditions «Le Croît-Vif». Un recueil de nouvelles contemporaines allant des amours contrariées à la satire des mœurs actuelles en passant par une peinture de la vie familiale. Ancien instituteur retraité à Juignac, Jean-Marie Goreau évoquera aussi ses quatre précédents romans écrits sur fond de paysages du Sud-Charente.



MEUBLES D'IF

CÔTÉ MEUBLES

45^e

Jusqu'au 30 avril

Anniversaire

sur une sélection

-20% de salons et séjours*

68, av. Félix-Gaillard
BARBEZIEUX

*voir conditions en magasin